

# Pour des municipalités en santé!

Les municipalités disposent de plusieurs compétences et leviers d'action pour encourager l'activité physique, favoriser une saine alimentation, renforcer la résilience face aux changements climatiques, répondre aux défis liés à la consommation d'alcool et autres drogues, soutenir la santé mentale et accompagner les familles dès la périnatalité. Pour y parvenir, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) propose **un ensemble de recommandations et de ressources inspirantes**.



## RÉSUMÉ

### Pour des municipalités physiquement actives

1. Faciliter l'accès économique aux activités physiques, sportives et de loisirs.
2. Assurer une répartition équitable des espaces de proximité propices aux activités physiques, sportives et de loisirs.
3. Aménager un réseau sécuritaire et attrayant favorisant la mobilité active.



### Pour des municipalités qui cultivent la santé mentale

4. Aménager des espaces de vie qui favorisent les liens sociaux.
5. Encourager la participation citoyenne à la vie locale.
6. Soutenir et dynamiser la vie communautaire locale.
7. Prévenir la violence et favoriser le vivre-ensemble.



## Pour des municipalités en action pour **la santé et le climat**

8. S'engager à améliorer la qualité de l'air pour un air sain.
9. Reconnaître un droit à la fraîcheur pour protéger les personnes vulnérables face aux chaleurs extrêmes.
10. Adhérer à l'Engagement Montréal pour la protection de la biodiversité



## Pour des municipalités où **bien manger est plus facile**

11. Renforcer la sécurité alimentaire en améliorant l'accès économique et physique aux aliments sains.
12. Offrir une alimentation municipale saine et durable.
13. Aménager des environnements alimentaires sains pour les jeunes.



## Pour des municipalités engagées dans la prévention liée à **l'alcool et autres drogues**

14. Adapter les espaces publics et les événements aux réalités de consommation.
15. Créer un comité consultatif municipal sur la cohabitation sociale et l'usage de substances.
16. Adopter une politique municipale ou régionale en matière d'alcool.
17. Former le personnel municipal et communautaire sur la réduction des méfaits liés aux substances psychoactives.



## Pour des municipalités alliées **des parents et des bébés**

18. Offrir des milieux de vie accueillants pour les tout-petits et leurs familles.
19. Créer des environnements favorables à l'allaitement.
20. Permettre à tous les parents de prendre soin de leur bébé.
21. Inclure des zones de fraîcheur et un accès à l'eau potable dans les lieux publics.
22. Renforcer et soutenir le réseau communautaire en périnatalité.

